

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 27 juillet 2022

SECURITE CIVILE

L'incendie sur les communes de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Gignac et Aumelas est fixé

L'incendie situé sur les communes de Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Gignac et Aumelas est désormais fixé. Les pompiers restent mobilisés pour éviter toute reprise de feu.

Aucune victime n'est à déplorer. Aucune habitation n'a été touchée par le feu.

L'incendie a parcouru une distance 8 km, pour une surface de 1000 hectares. 800 hectares brûlés.

Les personnes évacuées hier sur le secteur d'Aumelas (Mas Arnaud et Mas d'Encoste) ont pu regagner leurs domiciles.

D'importants moyens humains et matériels ont été déployés pour maîtriser cet incendie. Au total, près de 650 sapeurs-pompiers ont été engagés, comprenant 400 pompiers de l'Hérault et 250 pompiers issus de colonnes de renforts zonaux.

Des moyens aériens conséquents sont intervenus sur ce feux de forêt (Canadairs, Dash et cellule départementale des pompiers).

On déplore 5 sapeurs-pompiers blessés légèrement.

La cellule de crise en préfecture est levée.

Service départemental de la communication interministérielle Tél.: 04 67 61 61 25

Mél.: pref-communication@herault.gouv.fr

Site: www.herault.gouv.fr Réseaux sociaux: @prefet34